

L'Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

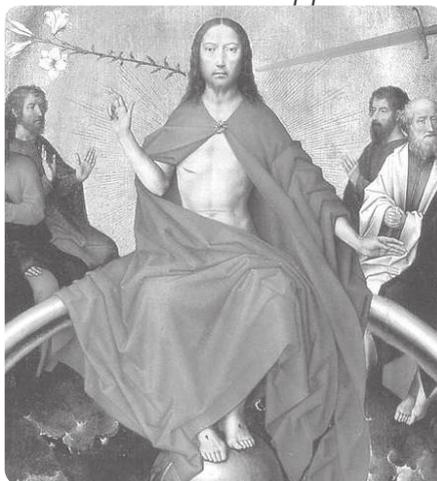
NUMÉRO 352 - NOVEMBRE 2019

OÙ EST LE CHRIST, LÀ EST LE PARADIS, ABBÉ BÉTIN

QUE sera le Ciel ? Dans l'Apocalypse, saint Jean essaie avec l'imperfection des mots humains de nous le décrire : *je vis une grande multitude, que personne ne pouvait compter, de toute Nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue ; ils se tenaient devant le trône et en face de l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ils avaient des palmes dans leurs mains...*

Pour nous faire une idée de ce que peut être la joie des élus, nous pouvons nous rappeler la transfiguration : les Apôtres furent comme projetés à terre par la splendeur que Notre-Seigneur venait de découvrir à leurs yeux, une splendeur plus belle que le soleil, disaient-ils. Notre-Seigneur leur avait découvert qu'Il était Dieu : la lumière venait de Lui, elle irradiait comme son vêtement. Il montrait aux Apôtres que non seulement il n'avait pas quitté le Ciel, mais qu'Il est le Ciel. Les Apôtres se sont trouvés tellement ravis que saint Pierre demanda de dresser trois tentes pour demeurer dans cet endroit, pour l'éternité en quelque sorte.

Le Ciel nous ravira, tant il est beau, et nous serons transportés de joie, heureux d'approcher Celui qui est notre Dieu. Là est notre vraie Patrie : *et ils se prosternèrent devant le trône sur leurs visages, et adorèrent Dieu, en disant : Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu dans tous les siècles des siècles.*



Le chemin qui y conduit n'est pas facile et tous malheureusement n'y parviendront pas. Notre-Seigneur, dans son Sermon sur la montagne, n'oublie pas de nous avertir que la voie est étroite : les béatitudes contredisent l'esprit du monde, lequel contredit ce bonheur auquel nous voudrions déjà participer ici-bas.

S'approcher de Dieu, disait Monseigneur Lefebvre, c'est s'approcher de la charité ; c'est approcher de l'amour. La charité théologique va au-delà de ce que nous pouvons penser : si quelqu'un vous demande de l'accompagner sur une certaine distance, faites le double, accompagnez-le toujours davantage... Si quelqu'un vous méprise et s'il est votre ennemi, aimez-le. N'aimez pas seulement vos amis...

Le Bon Dieu est exigeant et il attend de nous une perfection très grande car Il nous en donne aussi les moyens. Si nous voulons être parfaits, nous devons le demander à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car sans l'aide de la grâce nous ne pourrions pas arriver à cette perfection.

Pèlerins du Ciel, nous sommes sur cette terre des voyageurs et nous devons regarder le but vers lequel nous marchons. En élevant nos regards, nos cœurs et nos âmes sont attirés par l'Agneau au milieu de *tous les anges qui se tiennent autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux.*

Honneur donc, gloire et toute-puissance au Dieu Créateur dans les siècles des siècles !

LE PURGATOIRE, ABBÉ BÉTIN

QUE devient l'âme après le Jugement particulier ? Le catéchisme est clair : si l'âme est sans péché et sans dette de peine, elle va au Paradis. Si elle a quelque péché véniel ou quelque peine due au péché, elle va au purgatoire jusqu'à ce qu'elle ait satisfait. Si elle est en état de péché mortel, obstinée dans sa révolte contre Dieu, elle va en enfer.

Dans le péché, il y a l'offense faite à Dieu, la faute, et la peine qui est la punition encourue par le pécheur qu'il doit acquitter afin de satisfaire la justice divine.

Le péché mortel offense gravement Dieu et mérite une peine éternelle ; le péché véniel mérite une peine temporelle que le pécheur doit

fait pour demander aux prêtres d'offrir un sacrifice à l'intention des soldats morts au combat, afin qu'ils soient délivrés de leur peine et qu'ils puissent rejoindre le Ciel. Et la sainte Ecriture d'ajouter pour notre édification : *C'est là une pensée salutaire, de prier pour nos défunts.*

Cette dévotion pour les âmes du purgatoire, pour ces âmes qui souffrent dans ce lieu de purification, est obligatoire.

D'abord parce que le purgatoire est un dogme. C'est un dogme de notre foi et quiconque ne croit pas au purgatoire, est hérétique. Au XIII^e siècle, le concile de Lyon définissait solennellement son existence. Au XV^e, le concile du Latran en rappelait la réalité. Enfin le concile de Trente, contre



acquitter en cette vie ou au purgatoire. Même le péché mortel pardonné, c'est à dire une fois enlevées la faute et la peine éternelle, il conserve par surcroît une peine temporelle.

Le purgatoire n'est pas une fable du Moyen-Âge. Seules peuvent entrer au Paradis les âmes dont les fautes ont été pardonnées. Il faut aussi que toutes les peines encourues soient satisfaites. Pourtant on ne parle plus du purgatoire, comme si on avait peur que cela rappelle l'autre réalité possible après la mort, l'enfer. L'enfer est le plus grand risque pour une âme ; alors parlons du Purgatoire !

Les messes de Requiem reprennent le récit des Maccabées où Judas Maccabée envoie à Jérusalem une somme de 12 000 talents. Il le

la négation des protestants, affirmait solennellement l'obligation de croire en l'existence du purgatoire pour garder la foi.

Ensuite parce que le purgatoire est un rappel de l'exigence du Ciel. Le Ciel exige la pureté la plus parfaite. Il serait inconcevable que des âmes puissent entrer dans la vision de Dieu, être unies à la divinité elle-même d'une union qui dépasse tout ce que nous pouvons concevoir, et participer à la Lumière de Dieu, avec en elles des dispositions qui seraient contraires à cette Lumière et à cette pureté, contraires à cette gloire et à la sainteté de Dieu.

Les âmes demeurent donc dans le purgatoire jusqu'au moment où elles seront parfaitement purifiées. Mais quel est leur état ? Peuvent-elles abrégé ce temps de purification par des mérites

qu'elles pourraient acquérir par elles-mêmes ? Non. Au purgatoire, les âmes ne peuvent plus mériter : elles ne sont pas comme nous, elles ne peuvent plus poser d'acte libre et mériter.

Si elles sont définitivement fixées dans la grâce sanctifiante, si elles ont la joie profonde de la certitude d'être élues, les âmes du purgatoire souffrent. Elles souffrent parce qu'elles ne peuvent pas encore s'approprier Dieu et vivre en Lui pour l'éternité. Cette souffrance est indicible et les meurtrit cruellement. Bien mieux que nous, elles connaissent la charité que Dieu a eu pour elles, la gloire qui les attend au Ciel et la gravité du péché qui les éloigna de Dieu. Mais elles savent aussi qu'elles souffrent en justice et qu'elles sont purifiées pour arriver un jour dans la gloire du Seigneur.

Les âmes du purgatoire ne peuvent plus abrégier leurs souffrances. Comment donc peuvent-elles espérer plus rapidement l'accès au Ciel ? Elles comptent sur nous. Par l'unité du Corps mystique l'Église militante peut mériter pour l'Église souffrante en Notre Seigneur Jésus-Christ. Et puisque nous pouvons mériter pour elles, nous devons demander à Notre Seigneur dans nos prières et plus particulièrement par le saint Sacrifice de la messe, qu'elles soient rapidement délivrées.

Nous pouvons les aider par nos pénitences. Ces pénitences que nous faisons en état de grâce, pour elles ou pour nous, réparent la peine qui est due et peut diminuer la peine du purgatoire.

Nous pouvons aussi profiter du trésor des mérites des saints, et de tous ceux qui sont passés ici-bas et qui sont au Ciel. L'Église, par le pouvoir des clefs de saint Pierre et de ses successeurs, met à notre disposition ce trésor en nous offrant la possibilité de gagner des indulgences. Les indulgences sont l'extraordinaire expression de l'unité du corps mystique, l'Église militante de la terre,

l'Église souffrante du purgatoire et l'Église triomphante du Ciel. Pour cela il nous est demandé d'accomplir certains actes qui paraissent tellement dérisoires aux vues des grâces accordées!

C'est pour nous un vif encouragement à devenir meilleur. Si nous comprenions vraiment ce que souffrent ces âmes du purgatoire, nous ferions tout ce que nous pouvons pour les délivrer et aussi faire en sorte que nous évitions nous-mêmes le plus possible le purgatoire.



DU LIVRE DE VIE

« Ce dont il faut vous réjouir, c'est que vos noms soient inscrits dans les Cieux » dit Notre-Seigneur dans l'Évangile de saint Luc en faisant allusion directement au Livre de Vie. Le Livre de Vie est expressément enseigné dans la sainte Écriture. Il est la connaissance que Dieu a de ses prédestinés. Il porte directement sur la vie de la gloire et indirectement sur la vie de la grâce qui y dispose. Et parce que la vie de la grâce peut se perdre par le péché, certains hommes peuvent être effacés de ce livre, alors qu'ils y étaient inscrits, comme l'inverse d'ailleurs. Le Livre de Vie nous encourage donc à garder la vie surnaturelle coûte que coûte dès ici-bas.

DATES DE NOVEMBRE À RETENIR

Mercredi 6 : Film sur saint Pie X
Mardis 12 et 26 à 20h30 : doctrine chrétienne
Mercredi 13, 19h30 : cercle **Charles de Foucault**
Jeudi 14, 20h30 : cercle des **foyers chrétiens**
Samedi 16, 9h : journée **grand nettoyage** du prieuré

Mardi 19, 9h30 : messe des **mamans**
Mercredi 20, 6h30 : messe des **papas**
Jeudi 21, 19h : **messe chantée** des étudiants
Jeudi 28, 19h30 : **Cercle de l'Immaculée**
Samedi 30 : **pèlerinage** des pères à N.-D. de l'Osier
14 et 15 décembre : **marché de Noël**

LA CORRECTION FRATERNELLE, ABBÉ DU CREST

« Parmi les animaux même on voit parfois une génisse fatiguée de son veau qui la tourmente, le repousser avec colère : en a-t-elle moins pour lui l'affection d'une mère ? » Saint Augustin nous place par cet exemple vivant au cœur de la correction fraternelle appelée aussi aumône spirituelle.

NOTRE agir est bien souvent mêlé de choses trop humaines lui enlevant de sa pureté surnaturelle nécessaire : corriger notre frère est chose facile à notre orgueil se complaisant dans les reproches ou simplement en se comparant à ce pauvre qui est tombé dans le péché. *Enlève la poutre qui est dans ton œil* nous dit Notre-Seigneur : si la paille du prochain n'est pas si dangereuse, notre faiblesse personnelle est peut-être elle trop grande pour juger l'état d'âme d'un autre. La poutre rend aveugle de beaucoup de choses : *en effet, se croire quelque chose alors qu'on est rien c'est se faire illusion* (Gal 6³). Et qui nous dit que cette correction n'est qu'une impatience de notre part ?

Nous voilà donc avertis, avant d'aller reprocher à tout un chacun ses fautes et manquements... Cette œuvre de miséricorde est tout d'abord une obligation pour les supérieurs qui doivent avoir à l'œil les hommes que Dieu leur a confiés : Dieu leur demandera des comptes des actions de leurs subordonnés. Ainsi le rôle éducatif des parents



repose en grande partie sur la correction paternelle. Les supérieurs le sentent, la correction n'est pas agréable, on préférerait s'y dérober ou croire en la perfection de sa maisonnée ! Cette obligation est stricte et doit parfois se faire en public pour servir d'exemple aux autres : les

inconvenients des reproches - de toutes tailles, et ce jusqu'à des ruptures - doivent être mis de côté car il en va du bien commun de la société et en même temps du Salut du subordonné fautif.

La correction fraternelle est aussi un précepte de charité envers tous les frères : notre soif de les voir comme Dieu les veut nous enjoint à leur reprocher des fautes qu'ils commettraient. Cependant notre manière de faire doit imiter l'action Dieu lui-même, qui par sa grâce attire ce pêcheur à lui.

Elle s'applique auprès de tout homme, petit ou grand, même à un supérieur. En tout état de cause, elle exige d'être exercée avec discernement, délicatesse, car nous ne la faisons pas pour l'accuser, mais bien pour qu'il se reprenne, lui qui pour le moment est enfoncé dans cette faute... Il faudra le faire au bon moment, et donc savoir attendre car la passion est longue à calmer. Toucher le cœur d'un homme demande d'avoir les bons mots, d'amener la chose avec psychologie, car on risque bien de le contrarier (qui aime les reproches ?) et là pour longtemps ! *Que le reproche ne soit ni insolent, ni dur, mais doux et respectueux* nous dit saint Thomas. Cela vaut d'autant plus lorsque les circonstances nous placent face à un supérieur... Une bonne connaissance des hommes nous apprend que les supérieurs seront naturellement plus enclins à la colère, en raison de leur zèle de la justice.

Ni la cupidité, ni une fausse amitié, ni la crainte de perdre la bonne opinion du public ne doivent être un obstacle à notre action. L'envie, la discorde, le schisme (l'indépendance vis-à-vis de l'autorité) ou même la sédition s'opposent à la charité : prenons garde que notre action ne soit vaine et qu'une fausse charité n'éteigne la charité. Dans le cas extrême, si on estime avec

*Intention du rosaire vivant pour le mois de novembre :
les âmes du purgatoire et les mourants*

raison que le pécheur repoussera l'admonition et tombera par là même dans un état pire, mieux vaut s'abstenir.

Sous l'influence des dons du Saint-Esprit, le chrétien agira dans la perfection de la charité. L'exercice de la vertu est facile pour les vertueux, elle demande un effort réel pour ceux qui ne la pratiquent pas ou peu. La charité, si déformée de nos jours demande d'être bien comprise pour en régler ses actes. *Tant qu'il n'est pas trop tard, exerçons la bonté envers tous, surtout envers nos frères dans la foi. (Gal, 6¹⁰)*



LE MOT DU CELLERIER

Nom bizarre donné à ceux qui demandent toujours de l'argent !

RENDRE compte est un précepte évangélique pour un intendant. Notre prieuré est en découvert depuis maintenant 3 ans d'environ 15 000 euros chaque année. Une telle gestion n'est bien sûr pas normale.

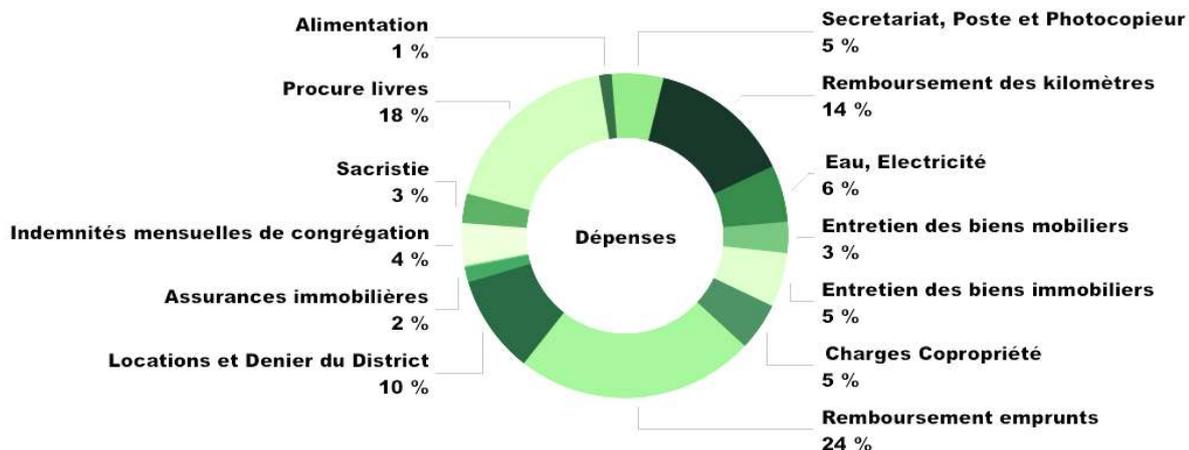
Depuis août 2018, nous avons entrepris des mesures d'économie sans toutefois appauvrir nos œuvres et le culte que nous rendons à notre Dieu si bon.

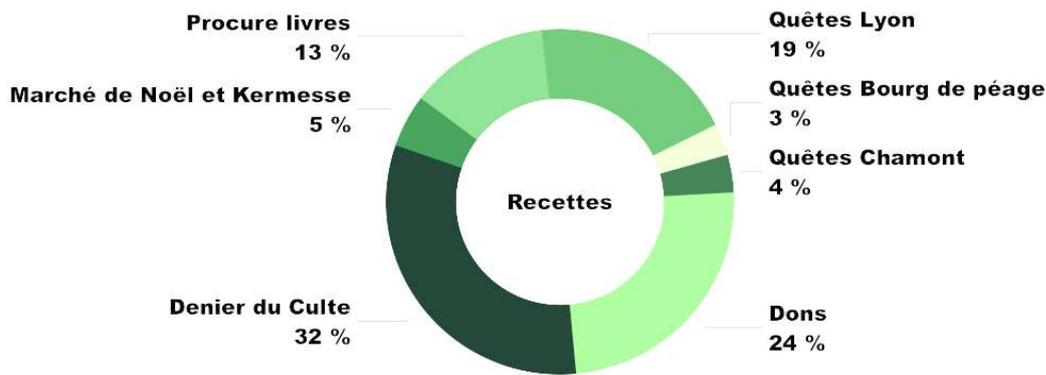
Ainsi, nous faisons plus attention à nos déplacements, évitant les kilomètres superflus (nous les avons réduits d'un cinquième en un an). Cependant les prêtres du prieuré parcourent encore 2000 kilomètres tous les mois, dont un quart pour le ministère auprès des malades (le reste correspond à la desserte de nos chapelles).

Nous remercions vivement les malades qui participent déjà à nos déplacements et nous invitons les autres à les imiter, dans la mesure de leurs possibilités.

D'autres économies ont été faites avec votre aide sur les frais d'alimentation, sur les frais de poste avec le contrôle des abonnements à *L'Aigle de Lyon* et l'envoi par internet, sur les frais de sacristie avec la confection des cierges qui illuminent nos offices. Nous espérons aussi avoir réglé le problème des vols de livres de la procure, si pratique parce qu'elle est accessible à tous tout le temps (un peu plus de 5 000 € de vol l'an passé, partiellement restitués par l'effet des bontés de Dieu).

Cependant, les charges sont incompressibles (la répartition des postes vous est indiquée sur le





graphique ci-joint) et le coût de la vie augmente régulièrement. À peu près au même rythme que celui de nos quêtes qui diminuent depuis 3 ans. Pourtant le nombre des fidèles ne baisse pas ! La raison en est de la dématérialisation de la monnaie : vous n'avez plus cette petite pièce ou ce gros billet (qui fait moins de bruit dans le sac), lorsque vous avez oublié de prévoir la quête de la messe. Pour cela nous avons mis en place un lecteur de carte, mais son usage semble exclusivement réservé à la procure... Merci aux habitués de ce petit appareil de continuer de donner le bon exemple.

La quête est une ressource essentielle pour la

QUELQUES RAPPELS :

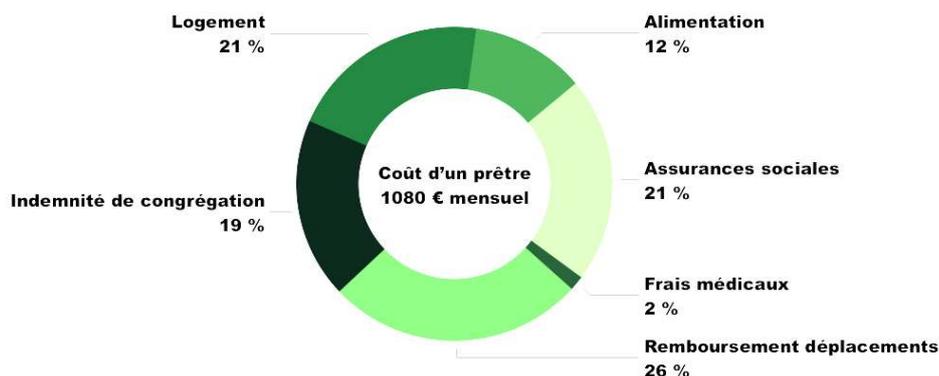
- HONORAIRES : Une messe, 17€.
Une neuvaine de messes, 170€.
Un trentain grégorien, 680€.
Les honoraires sont versés au célébrant.
- HONORAIRE pour un baptême, entre 30 et 50€.
Pour des funérailles, entre 180 et 300€.
Pour un mariage, entre 200 et 250€.
- Coût mensuel d'un prêtre : 1080 €, toutes charges comprises.
- INDEMNITÉ du kilomètre versée par le prieuré au prêtre pour son déplacement dans sa voiture : 0,28€. (Le prieuré se réserve la décision de rembourser ou non le péage et les frais de parking.)
- LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA CHAPELLE, prévu par mon prédécesseur, ainsi que les autres travaux dans les locaux du quai Perrache seront entièrement couverts par la vente de l'appartement trop coûteux et trop bruyant pour la communauté.

vie de nos paroisses : c'est normalement la principale ressource financière. Cet argent devrait faire face aux charges de fonctionnement d'une paroisse : chauffage, éclairage, entretien et réparation des bâtiments, frais de sacristie, etc... Dans les faits, les quêtes ne couvrent que 42% de nos charges. Le ratio de la quête du dimanche est 1,2 € par fidèle et par dimanche... ce n'est pas beaucoup et ce n'est pas suffisant. Merci à ceux qui donnent plus, merci aussi à ceux qui vont donner plus !

Le reste des charges est donc pris en compte par les dons et le denier du culte.

Le denier du culte est un impôt ecclésiastique qui a été mis en place suite à la spoliation des biens de l'Église après la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Concrètement il permet aux prêtres de vivre et d'assurer leur apostolat. Heureusement notre institut a souhaité que ses prêtres vivent pauvrement, mais les régimes de sécurité sociale et le coût du logement des prêtres (diagramme du coût d'un prêtre) près de notre chapelle sont exorbitants. Mille mercis à ceux qui ont versé le denier du culte pour cette année, et merci aussi à ceux qui vont le faire d'ici la fin de l'année. Un reçu fiscal pour une déduction d'impôts est à votre disposition, à votre demande. Heureusement pour notre prieuré, le nombre de bénévoles nous permet de ne pas employer de personne pour les tâches administratives, et le denier du culte nous permet de subvenir aux charges non couvertes par les quêtes.

Enfin, il y a les dons : les fidèles de Lyon ont été héroïques dans leur générosité pour l'achat de cette chapelle et les travaux qui y ont été réalisés. Les dons aujourd'hui nous permettent de rembourser les emprunts contractés auprès



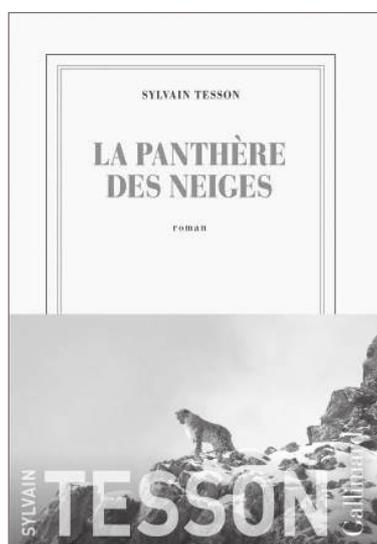
du district de France (un peu plus de la moitié des sommes avancées pour les travaux), mais ces emprunts sont lourds et les loyers versés à la SCI propriétaire de nos locaux sont conséquents. Comme le denier du culte, tous les dons sont déductibles d'impôts. Merci pour votre générosité et merci pour votre compréhension.

Pour ne pas trop creuser notre déficit, nous organisons un marché de Noël et une kermesse. Cette année, notre kermesse fut très familiale et en plus elle n'a pas été déficitaire ! Notre marché de Noël demande encore à s'étoffer... nous arriverons certainement à faire bien mieux encore, tant nos projets d'école à venir sont nécessaires.

LA PANTHÈRE DES NEIGES, SYLVAIN TESSON

éditions Gallimard, collection Blanche, 2019, 176 p.

ABBÉ BÉTIN



La nature, cette apparence compliquée de transparence...

« Tesson, je vais t'emmener voir des blaireaux dans la forêt, m'avait-il dit et j'avais accepté car personne ne refuse l'invitation... la nuit tomba. Les bêtes se distribuèrent dans les

fouffrés, il y eut des froissements. Munier devait s'être aperçu de la ma joie. Je tenais ces heures pour l'une des plus belles soirées de ma vie. Je venais de rencontrer une troupe d'êtres vivants parfaitement souverains ». Cette première nuit allait conduire le turbulent Tesson au Tibet. « - Il y a une bête au Tibet que je poursuis depuis

six ans, dit Munier. Elle vit sur les plateaux. Il faut de longues approches pour l'apercevoir. J'y retourne cet hiver, je t'emmène. - Qui est-ce ? - La panthère des neiges, dit-il. - Je pensais qu'elle avait disparu, dis-je. - C'est ce qu'elle fait croire. » C'est ainsi que le livre commence. La panthère des neiges est à la fois un récit d'aventure et une quête spirituelle. Munier allait au Tibet pour prendre des photos. Tesson l'intrépide, pensait y trouver l'éloignement de sa propre vie.

Mais la panthère des neiges est un animal rare, qui ne vit que dans des zones inaccessibles, du Pamir à l'Himalaya oriental et de l'Altaï au Népal. On peut passer à dix mètres d'elle sans la voir. Elle s'attaque à des proies très agiles alors elle compense sa relative lenteur par un camouflage qui lui procure l'effet de surprise et de fulgurance indispensable pour chasser.

Pour la voir apparaître, il faut endurer les longueurs de l'affût et de l'immobilité dans le

CARNET PAROISSIAL

Baptême à Bourg de Péage d'**Éléonore**,
fille de Pascal et Blandine Morel
et d'**Amélia** Badji, le 12 octobre.

Funérailles du **Dr. Jack Joyard**,
le 17 octobre à Treffort

froid intense. Tesson cherchait à s'éloigner de sa vie habituelle, il découvrit l'attente, l'immobilité, le silence : un comportement dans la nature qu'il n'avait encore jamais pratiqué. Être là pour l'apparition d'un animal exceptionnel... « j'ai éprouvé très rapidement, en attendant la panthère, un sentiment qui relevait du sacré ».

L'affût est antimoderne dans la mesure où il nous ramène à tout ce à quoi nos vies hyperactives et vouées à l'immédiateté, nous arrachent... l'affût est soumis et accepte la possibilité de l'échec. Cette attention tendue était pour la philosophe Simone Weil la condition nécessaire de la pensée et de l'acte de foi.

Tesson ne croit pas en Dieu. Il ne voit pas ce point vers tout ce qu'il admire converge, et que

seul l'Amour découvre. Il le reconnaît en creux et il mélange tout, n'arrivant pas à nommer celui qui est à l'origine de ces merveilles.

Mais peu importe, ce livre est une bonne récréation qui nous apprend nous aussi à nous arrêter aux choses et à les penser, sans devoir porter de jugements, sans devoir raisonner.

En admirant cette belle nature, nous redécouvrons que Dieu est derrière tout, mais que tout cache Dieu. Les créatures sont opaques. Aimer un être, c'est le rendre transparent. Dans cet immense voile d'apparences qu'est notre univers, l'amour se porte tout entier sur un seul point, mais son élan est tel qu'à ce point précis le voile se déchire et laisse apparaître l'invisible.



Vos abbés

Prieuré : 09.50.38.69.89
M. l'abbé Béтин : 06.88.91.99.58
M. l'abbé du Crest : 07.68.68.60.33

Catéchisme

Prieuré Saint-Irénée

Pour enfants jusqu'à la 6^e

Responsable : M. l'abbé du Crest
Tous les mercredis de 17h à 18h

Pour adolescents

Responsable : M. l'abbé du Crest
samedi, 10h

Pour adultes, **doctrine chrétienne**

Responsable : M. l'abbé Béтин

un mardi sur deux, à 20h30

Thème : *Itinéraire spirituel*

Service de messe

Organisation : M. l'abbé du Crest
Responsable : B. Brugère

Chorale

Responsable : M. l'abbé du Crest
Schola, vendredi à 19h30
Polyphonie, mardi 20h
et dimanche 9h30

Linges liturgiques

Aubes et ordre des soutanelles :
Responsable : M^{me} M.-C. Colas

Linges d'autel :

Responsable : M^{me} ...

Ménage de la chapelle

Responsable : M^{me} V. Patout

Fleuristes

Responsable : M^{me} Ménard

Messe des mamans

Responsable : M^{me} C. Colas
Messe à 9h30 une fois par mois,
suivie d'un « thé - conférence »

Messe des papas

Responsable : M. Jérôme Colas
Messe à 6h30 une fois par mois,
et petit-déjeuner roboratif

Cercles de tradition

Cercle des Foyers chrétiens

2^e jeudi à 20h30 au prieuré

Cercle MCF

Responsable : M. E. de Mellon

Tiers Ordre St Pie-X

Aumônier : M. l'abbé Béтин

Récollection un jour par trimestre

Cercle de l'Immaculée

Responsable : M. L. Cuchet

Aumônier : M. l'abbé du Crest

Jeunes pro de Lyon

Responsable : M. F. Patout

Aumônier : M. l'abbé Béтин

Messe de 6h30 et réunion mensuelle

Scoutisme

Chef de groupe : M. Jean Colas
Aumônier : M. l'abbé du Crest

MJCF

Responsable : M. E. Pérez

Rosaire vivant

Responsable : M^{me} Gennaro

Foyers adorateurs

Aumônier : M. l'abbé Béтин

Responsable : M^{me} Truchon

Procure

Responsable : M^{me} C. Bertozzi

Repas des prêtres

Responsable : M. l'abbé Béтин

Banque alimentaire

Responsable : M. J.-F. Patout

Ass. Sportive St Irénée

Responsable : M. F. de Lacoste

HORAIRES DES MESSES

PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

dimanches et fêtes :

8h30 : messe basse (*sauit juillet et août*)

10h00 : messe chantée

18h30 : messe basse

en semaine :

18h30 : messe basse

CHAPELLE DE LA MÈRE DE DIEU

Place de l'Église (portail vert)

26 300 BOURG DE PÉAGE

dim. et fêtes : 11h

ÉCOLE SAINT-JEAN BOSCO

01240 MARLIEUX - 04 74 42 86 00

dim. et fêtes : 10h30 et 9h00 (année scolaire)

ÉGLISE SAINT-BARTHÉLEMY

Chamont - 38890 SAINT-CHEF (téléphone, Marlieux)

dim. et fêtes : 9h30

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

155, rte du Grobon

01400 CHÂTILLON s/ CHALARONNE

(téléphone, Marlieux)

dim. et fêtes : 8h30

ÉCOLE LA PÉRAUDIÈRE

69770 MONTROTIER

04 74 70 13 26

dimanche (année scolaire) : 11h

COUVENT SAINT-FRANÇOIS

Morgon - 69910 VILLIÉ-MORGON

dimanche : 10h et 18h

ÉGLISE SAINT-CYR

Ambérieux d'Azergues - 69480 ANSE

dim. et fêtes : 10h